

Esquisse préliminaire d'ambiance



PROJET POUSSETTE



Rivière-des-Prairies
Pointe-aux-Trembles

Montréal 

Plan de la présentation

- Plan directeur du boulevard Gouin
- Survol des caractéristiques du boulevard Gouin dans RDP-PAT
- Résultats du sondage
- Résultats de l'étude de circulation
- Le Projet Poussette
- Prochaines étapes
- Réponses aux questions du public

PLAN DIRECTEUR – LA DÉMARCHE

En 2013 et 2014, l'arrondissement a réalisé une grande démarche de consultation avec les organismes et les citoyens dans le but de réaliser le *Plan directeur du boulevard Gouin*.

Ce plan contient, entre autres, plusieurs recommandations formulées par le comité de revitalisation qui sont toujours d'actualité.

Historique de la démarche de consultation avec les citoyens

- | | |
|-------------|---|
| 2013 | Consultation publique avec les citoyens

Formation d'un comité de travail multidisciplinaires, dont 5 citoyens |
| 2014 | Consultation publique avec les citoyens et ateliers de travail

Diagnostic, vision, plan d'actions

Adoption du Plan directeur en décembre 2014 |



PLAN DIRECTEUR

REVITALISATION DU BOULEVARD GOUIN

RDP
PAT facebook.com/rdp-pat
ville.montreal.qc.ca/rdp-pat

QUELQUES CARACTÉRISTIQUES DU BOULEVARD GOUIN DANS RDP-PAT

- 15 kilomètres sur le territoire de RDP-PAT
- 17 parcs et 2 parcs-nature
- Voie panoramique exceptionnelle avec des percées visuelles sur la rivière
- Un parcours historique parsemé de bâtiments patrimoniaux
- Programmation d'activités culturelles et sportives



UN RICHE PATRIMOINE

PARCOURS PATRIMONIAL de *Rivière-des-Prairies*



Sites d'intérêt

- | | | |
|---|--|--|
| 1 Maison Émeryl-Pépin | 15 Église Saint-Joseph | 29 Maison Christin-dit-St-Amour : lecture architecturale |
| 2 Mont-Providence (Hôpital RDP) | 16 La paroisse | 30 Maison Christin-dit-St-Amour : l'aspect historique |
| 3 Maison Jean-Baptiste-Pépin | 17 Maison Wilfrid-Durocher | 31 Maison Bleu : lecture architecturale |
| 4 Maison Pierre-Pépin | 18 La rue Paré (69 ^e ave) | 32 Maison Bleu : l'aspect historique |
| 5 Maison Pierre-Chartrand (Maison du Bon Temps) | 19 Les dépendances | ★ Monument de la bataille de la rivière des Prairies |
| 6 Maison Paul-Pépin | 20 Maison Primat-Paré | |
| 7 Maison Oakes | 21 Maisons du 10110/10112 | |
| 8 Maison Lachapelle | 22 Maison Trefflé-Couvrette (disparue) | |
| 9 Maison Paul-Desjardins | 23 Maison Adélarde-Chartrand | |
| 10 Maison Pierre-Cadioux | 24 Hôtel Le Foyer Inn (disparu) | |
| 11 Au coeur du village, secteur ouest | 25 Maison Téléphore-Chartrand | |
| 12 École Saint-Joseph de RDP (disparue) | 26 Maison Félix-Duplessis, les inondations et la carrière Dufresne | |
| 13 Au coeur du village, secteur est | 27 Les cageux à Rivière-des-Prairies | |
| 14 Presbytère Saint-Joseph | 28 Claude-Mathias Fanef | |

Localisation d'institutions

- A Mont-Providence (Hôpital RDP)
- B CEGEP Marie-Victorin
- C École secondaire Jean-Grou
- D Ancien Hôtel-de-ville de Rivière-des-Prairies
- E Centre jeunesse de Montréal Cité-des-Prairies
- F Institut Philippe-Pinel
- G Boscoville
- H Centre de détention de Rivière-des-Prairies
- I Sœurs Recluses Missionnaires
- J Collège St-Jean-Vianney

PLUSIEURS PARCS RIVERAINS

Le boulevard Gouin est bordé par 17 parcs locaux et 2 parcs-nature.



Parc Zotique-St-Jean



Parc du Cheval-Blanc



Parc du Moulin-du-Rapide



Parc Saint-Joseph dans le
Vieux-Rivière-des-Prairies



Parc Pierre-Perrault

LES ENJEUX DU RÉSEAU CYCLABLE ET DE LA CIRCULATION

La situation actuelle, appuyée par plusieurs études et documents de référence, démontre que les piétons et les cyclistes circulant sur le boulevard Gouin, entre la rue Sherbrooke et l'avenue Ozias-Leduc dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles (RDP-PAT), s'exposent à des risques lors de leurs déplacements le long de l'artère. Des interventions urgentes doivent être entreprises afin de traiter certains problèmes constituant des failles majeures en matière sécurité.

- Cohabitation difficile entre tous les usagers
- Enjeux de sécurité pour les piétons et les cyclistes
- Faible largeur de l'emprise publique
- Entraves dans la piste cyclable (poteaux électriques)
- Signalisation déficiente
- Aménagement dangereux ou inexistant
- Revêtement de la chaussée inégal



Esquisse préliminaire d'ambiance



UN CONCEPT PRÉLIMINAIRE



Rivière-des-Prairies
Pointe-aux-Trembles

Montréal 

UN CONCEPT PRÉLIMINAIRE

Réfléchies à partir des besoins des citoyens et formulées à partir de recommandation issues du Plan directeur du boulevard Gouin, voici les principales intentions du projet :

- Amélioration de la sécurité des piétons et cyclistes
- Réduction de la vitesse
- Circulation fluide et sécuritaire pour les automobiles
- Accroissement de percées visuelles sur la rivière des Prairies
- Mise en valeur du parcours riverain et historique

Le Projet poussette propose l'aménagement d'une piste cyclable bidirectionnelle et d'un corridor piétonnier à même l'emprise, entraînant le retrait d'une voie de circulation automobile compte tenu de l'étroitesse du boulevard.

Voici ce à quoi pourrait ressembler le boulevard Gouin Est avec la réalisation du Projet poussette.

Images du boulevard « avant » et « après » le projet :





Un sondage pour tester le concept préliminaire

Du **21 février au 13 mars 2020**, l'arrondissement a lancé un sondage pour connaître l'opinion des citoyens sur un concept préliminaire qui permettrait de sécuriser les déplacements actifs le long du boulevard et de mettre en valeur les parcs et attraits bordant l'artère.

Au total, le sondage a recueilli **1752** répondants dont les résultats se trouvent ci-après.

Sur le site Réalisons Montréal, les citoyens peuvent consulter une « **Foire aux questions** » (FAQ) répondant à leurs principales préoccupations sur le projet en général.

Cliquez ici pour consulter la FAQ.

DIFFUSION DU SONDAGE

RDP-PAT a invité les citoyens à répondre au sondage à l'aide de ses moyens de communication suivants :

- **Avis aux résidents** : 8190 avis livrés « porte-à-porte »
- **Infolettre** dédiée au Projet poussette envoyée le 28 février
- Publication **Facebook** le 24 février – 9871 personnes touchées et 2686 interactions générées
- **Chronique municipale** du 3 mars (l'Informateur) et 4 mars (Avenir de l'Est)
- Article « à la une » du **site web** au lancement du sondage
- Brève au conseil d'arrondissement du 10 mars
- Article paru dans le **journal local l'Informateur de Rivière-des-Prairies** le 2 mars

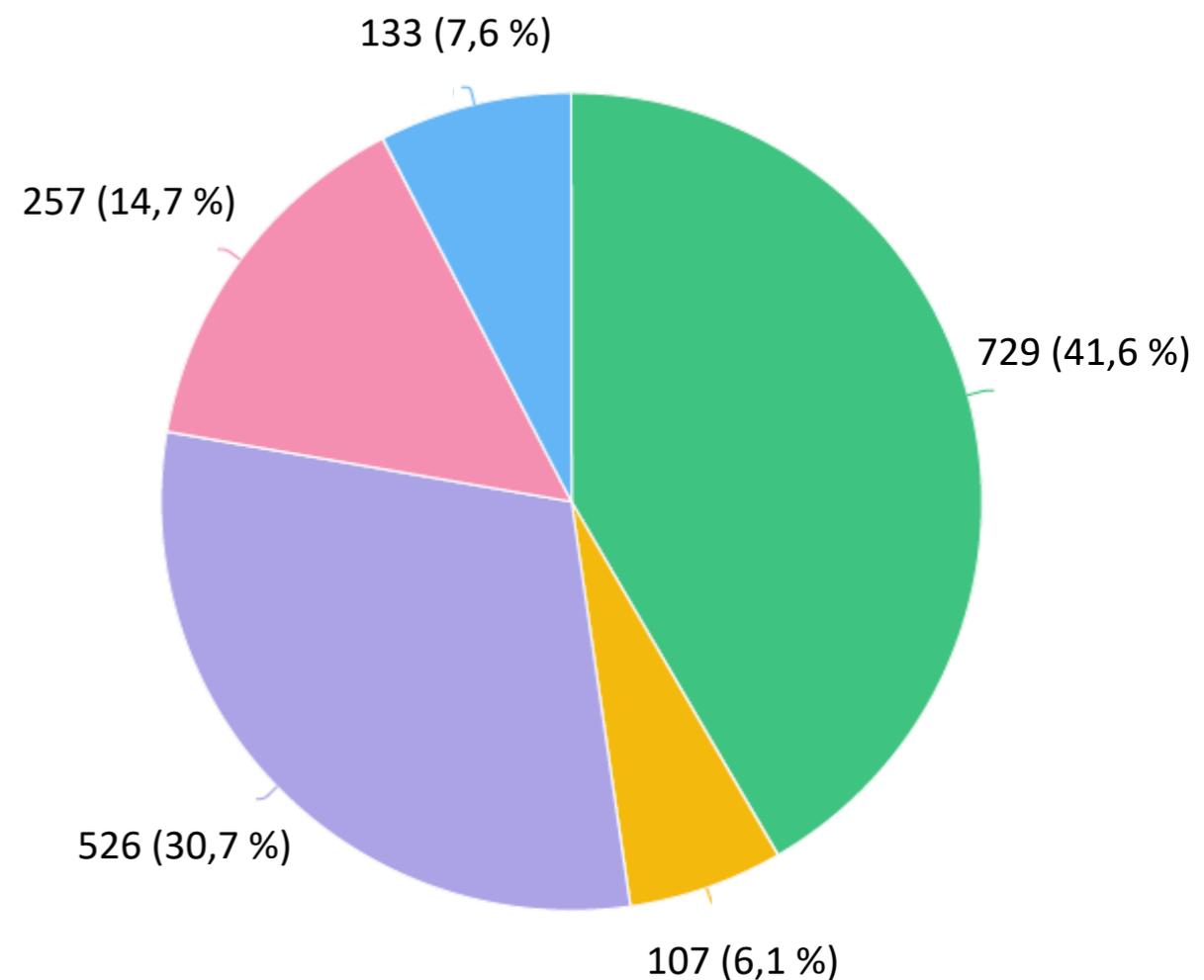


Source : Journal L'Informateur de RDP

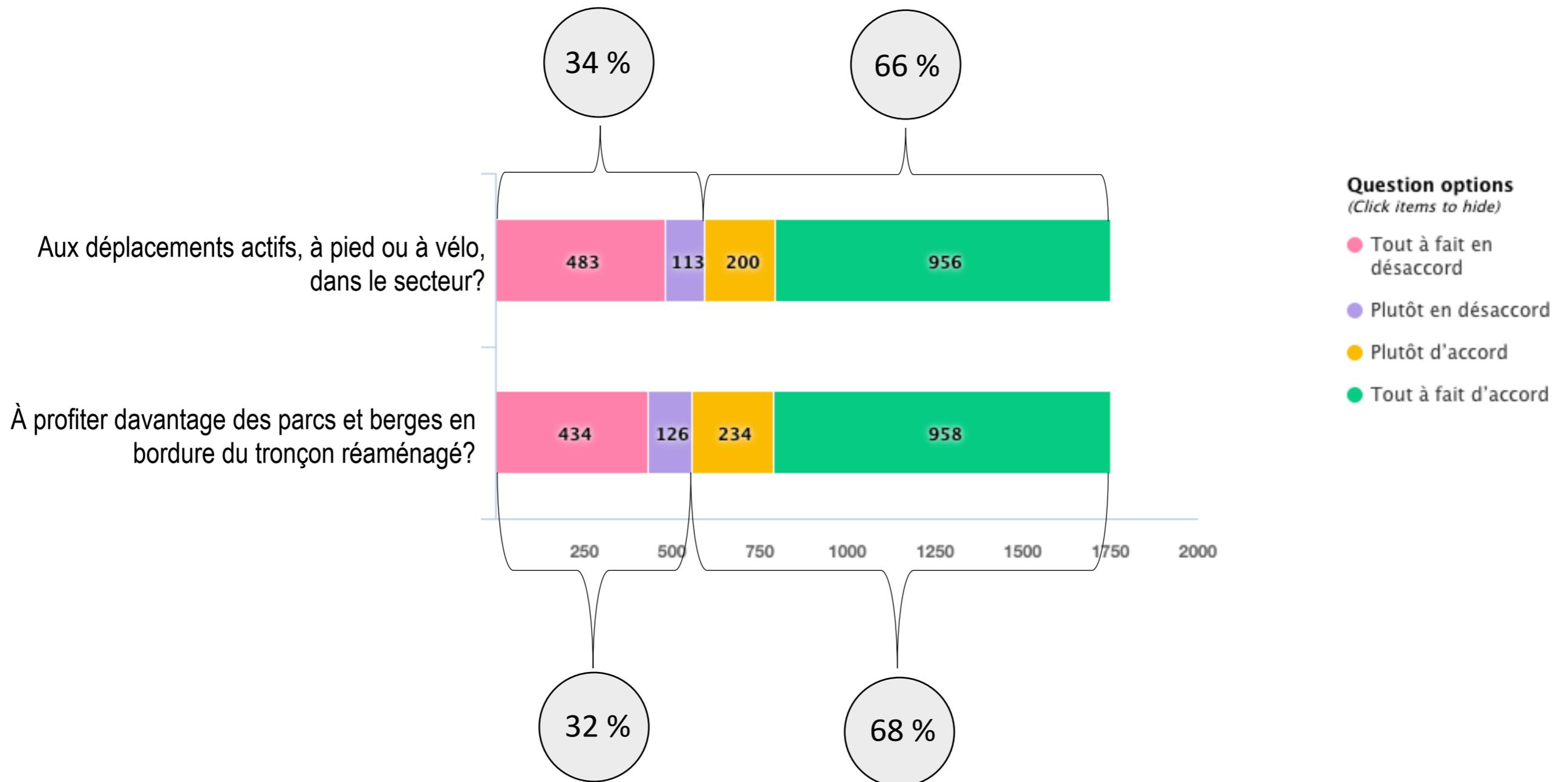
PROFIL DES RÉPONDANTS

Profil des 1752 répondants

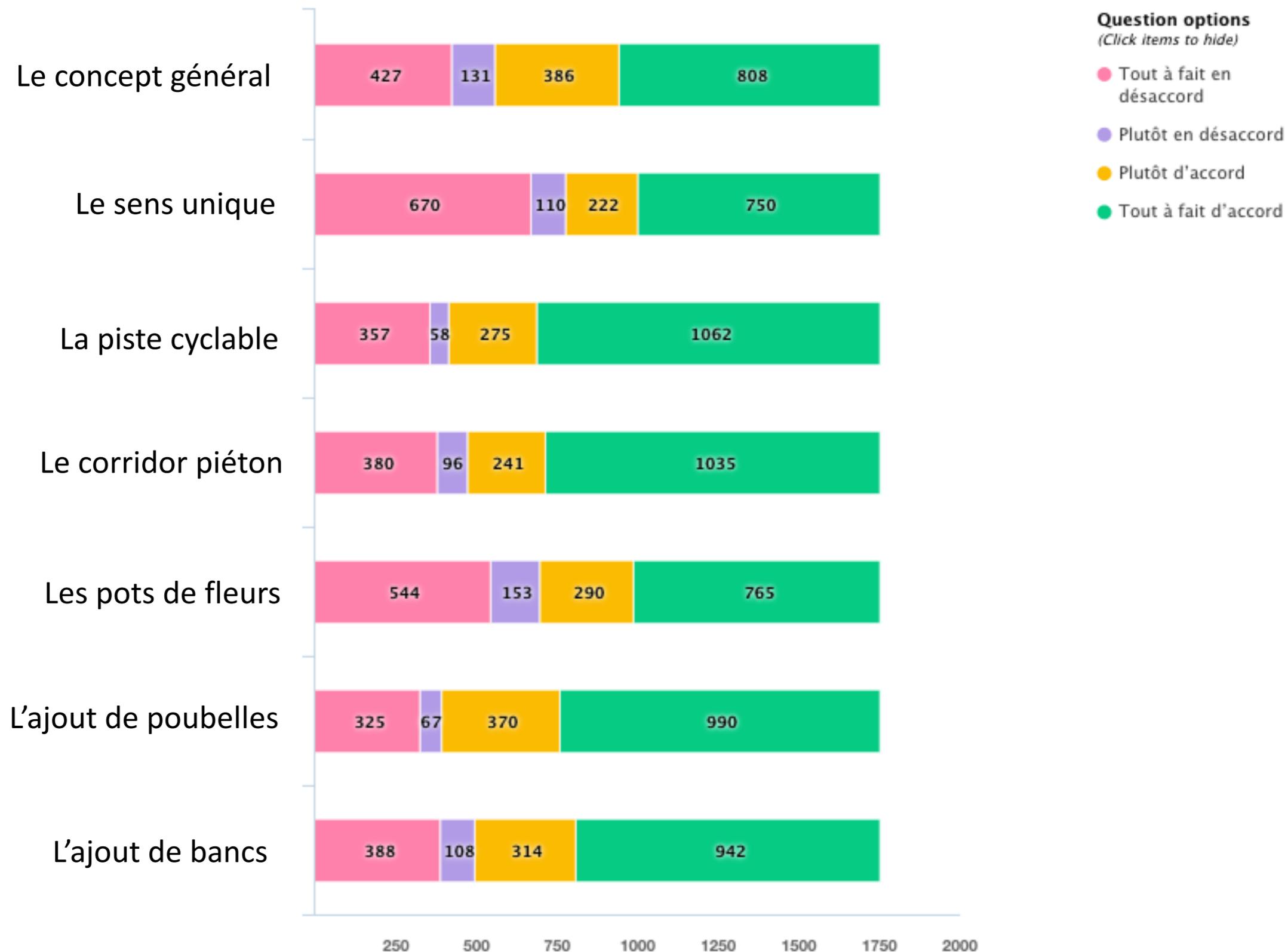
- 41,6 % des répondants habite le secteur à l'étude
- 30 % des répondants n'habite pas dans le tronçon visé, mais habite dans le quartier de Rivière-des-Prairies
- 6,1 % des répondants habite à l'est de la 89^e Avenue
- 7,6 % des répondants habite dans d'autres arrondissements ou villes
- 14,7 % des répondants habite dans Pointe-aux-Trembles



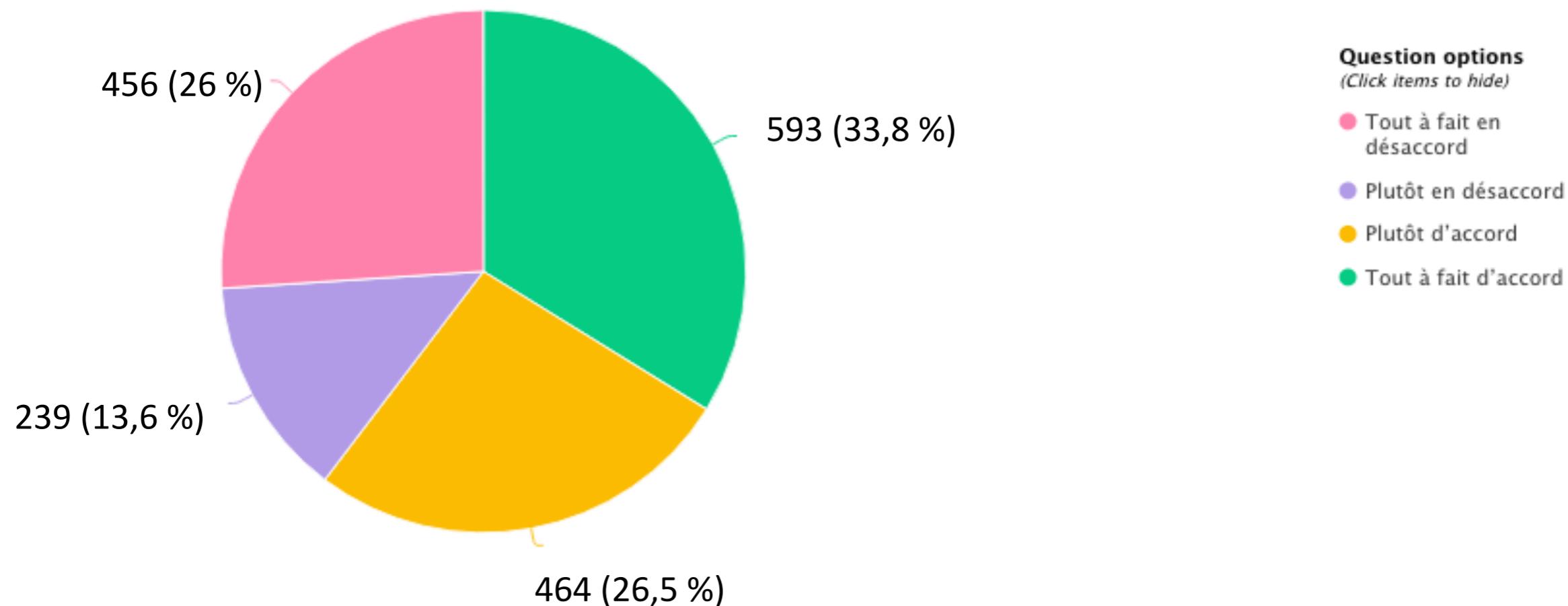
Q1. L'aménagement d'espaces sécurisés et dédiés aux piétons et cyclistes vous incitera :



Q2. Êtes-vous d'accord avec :



Q3. Croyez-vous que ces aménagements favoriseront la réduction de la vitesse automobile sur le tronçon visé?



« Tout à fait en accord » et « Plutôt en accord »	60 %
« Tout à fait en désaccord » et « Plutôt en désaccord »	40 %

Q4. Instinctivement, quelle direction seriez-vous tenté de privilégier pour le sens unique?





ÉTUDE D'IMPACT SUR LA MISE EN SENS UNIQUE DU BOULEVARD GOUIN



Rivière-des-Prairies
Pointe-aux-Trembles

Montréal 

Mise en contexte

Afin d'avoir l'espace nécessaire pour réaliser à l'été 2020 un tel exercice de bonification des aménagements actifs, la firme CIMA+ a été mandaté par l'arrondissement pour analyser la mise à sens unique du boulevard Gouin entre l'avenue Ozias-Leduc et la 87^e Avenue.

L'arrondissement désire identifier les impacts d'une telle mise à sens unique sur la circulation et la sécurité des usagers circulant sur le boulevard Gouin et ses axes limitrophes.



MÉTHODOLOGIE

Afin de mener à terme ce mandat, deux scénarios sont étudiés, soit la mise à sens unique en direction est et la mise à sens unique en direction ouest du boulevard Gouin.

Les activités suivantes ont été réalisées :

- Collecte des intrants et relevés terrain
- Mise à jour du portrait de la situation actuelle
- Présentation des deux variantes de mise à sens unique du boulevard Gouin incluant une analyse des impacts anticipés sur la circulation véhiculaire
- Analyse comparative et recommandation

Intrants

Les documents consultés pour les fins du présent mandat sont :

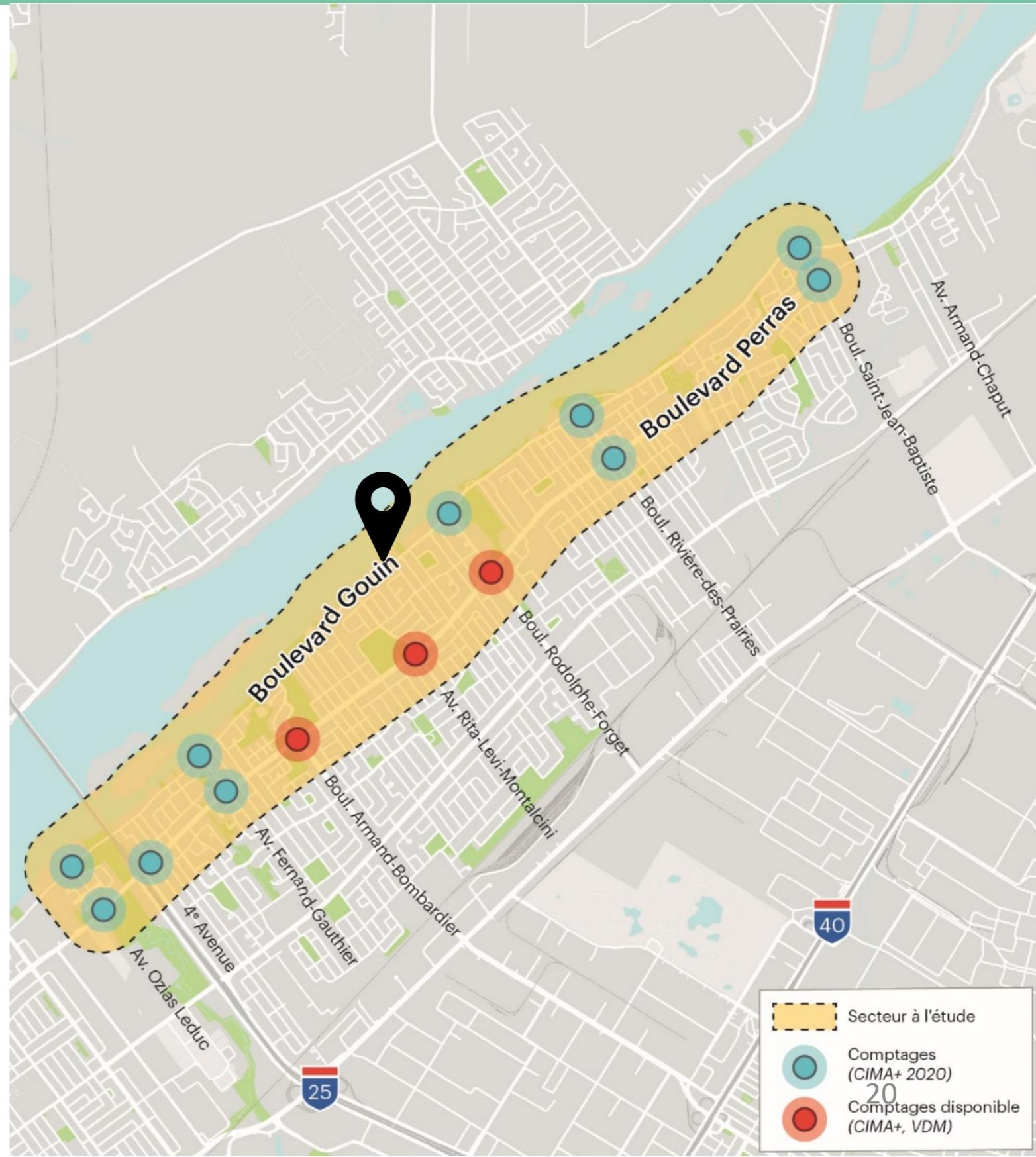
- RDP – PAT (2015), Plan directeur de revitalisation du boulevard Gouin, 63 pages
- CIMA+ (2017), Étude de réaménagement et de circulation du boulevard Gouin, 220, pages
- Orthophotos
- Programmation des feux de circulation de la zone d'étude
- Comptages de circulation des intersections, boulevard Armand Bombardier/ boulevard Perras (2018, Ville de Montréal) et boulevard Rodolphe-Forget/ boulevard Perras (2016, Ville de Montréal)

SECTEUR À L'ÉTUDE

Relevés terrain

Pour les fins de ce mandat, CIMA+ a réalisé des comptages véhiculaires, piétonniers et cyclistes ainsi que des observations terrain. Ces relevés ont été réalisés à l'hiver et au printemps 2020 en période de pointe du matin (7 h à 9 h) et de l'après-midi (16 h à 18 h). Les intersections recensées sont les suivantes :

- Avenue Ozias Leduc/ boulevard Gouin
- Avenue Ozias Leduc/ boulevard Perras
- 4^e Avenue/ boulevard Perras
- Avenue Fernand-Gauthier/ boulevard Gouin
- Avenue Fernand-Gauthier/ boulevard Perras
- Boulevard Rodolphe-Forget/ boulevard Gouin
- Boulevard Rivière-des-Prairies/ boulevard Perras
- Boulevard Rivière-des-Prairies/ boulevard Gouin
- Boulevard Saint-Jean-Baptiste/ boulevard Perras
- Boulevard Saint-Jean-Baptiste/ boulevard Gouin
- 87^e Avenue/ boulevard Perras
- 87^e Avenue/ boulevard Gouin



PORTRAIT DE LA SITUATION ACTUELLE

Analyses réalisées

Caractérisation des boulevards Gouin et Perras, ainsi que des axes transversaux :

- Réseau routier
 - Classe hiérarchique
 - Largeur d'emprise
 - Limite de vitesse
 - Débits véhiculaires (DJMA)
 - Conditions de circulation
- Modes actifs
 - Présence et continuité des aménagements piétonniers et cyclables
- Transports collectifs



RÉSEAU ROUTIER

Boulevard Gouin

- Collectrice
- 40 km/h
- 1 voie/direction
- Largeur des voies carrossables en 6,5 m et 8,0 m (incluant les aménagements pour modes actifs où ils sont disponibles)
- Gestion des carrefours par des arrêts

Boulevard Perras

- Artère secondaire
- 50 km/h et 30 km/h aux abords des établissements scolaires
- 2 voies/direction
- Gestion des carrefours par des arrêts principalement

Axes transversaux

Axe routier	Classe hiérarchique	Configuration routière	Limite de vitesse
Avenue Ozias Leduc	Locale	1 voie par direction	40 km/h
4 ^e Avenue	Locale	1 voie par direction	40 km/h
Avenue Fernand-Gauthier	Locale	1 voie par direction	30 km/h
Boulevard Armand-Bombardier/ 24 ^e Avenue	Collectrice	1 voie par direction	40 km/h
Avenue Rita-Levi-Montalcini	Collectrice	1 voie par direction	40 km/h
Boulevard Rodolphe - Forget	Locale	1 voie par direction	40 km/h
Boulevard Rivière-des-Prairies	Collectrice	1 voie par direction	40 km/h
Boulevard Saint-Jean-Baptiste	Locale	1 voie par direction	40 km/h

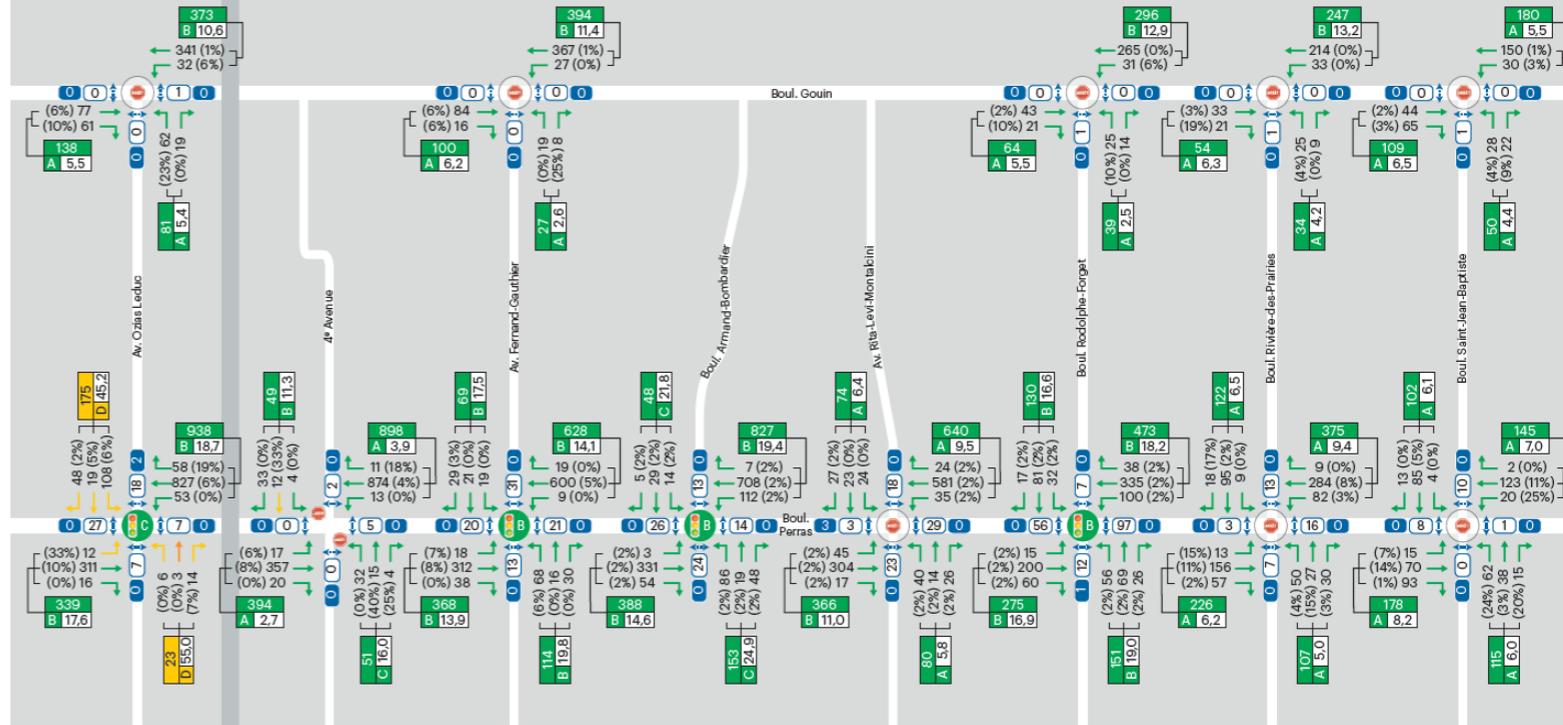


CONDITIONS DE CIRCULATION

Heure de pointe du matin

- Les conditions de circulation actuelles à l'heure de pointe du matin sont bonnes dans l'ensemble du secteur à l'étude.
- Toutes les intersections à l'étude ont des niveaux de service globaux de C (bon) ou mieux.
- Seule l'intersection du boulevard Perras et de l'avenue Ozias Leduc présente des niveaux de service de D (acceptable) aux approches secondaires.

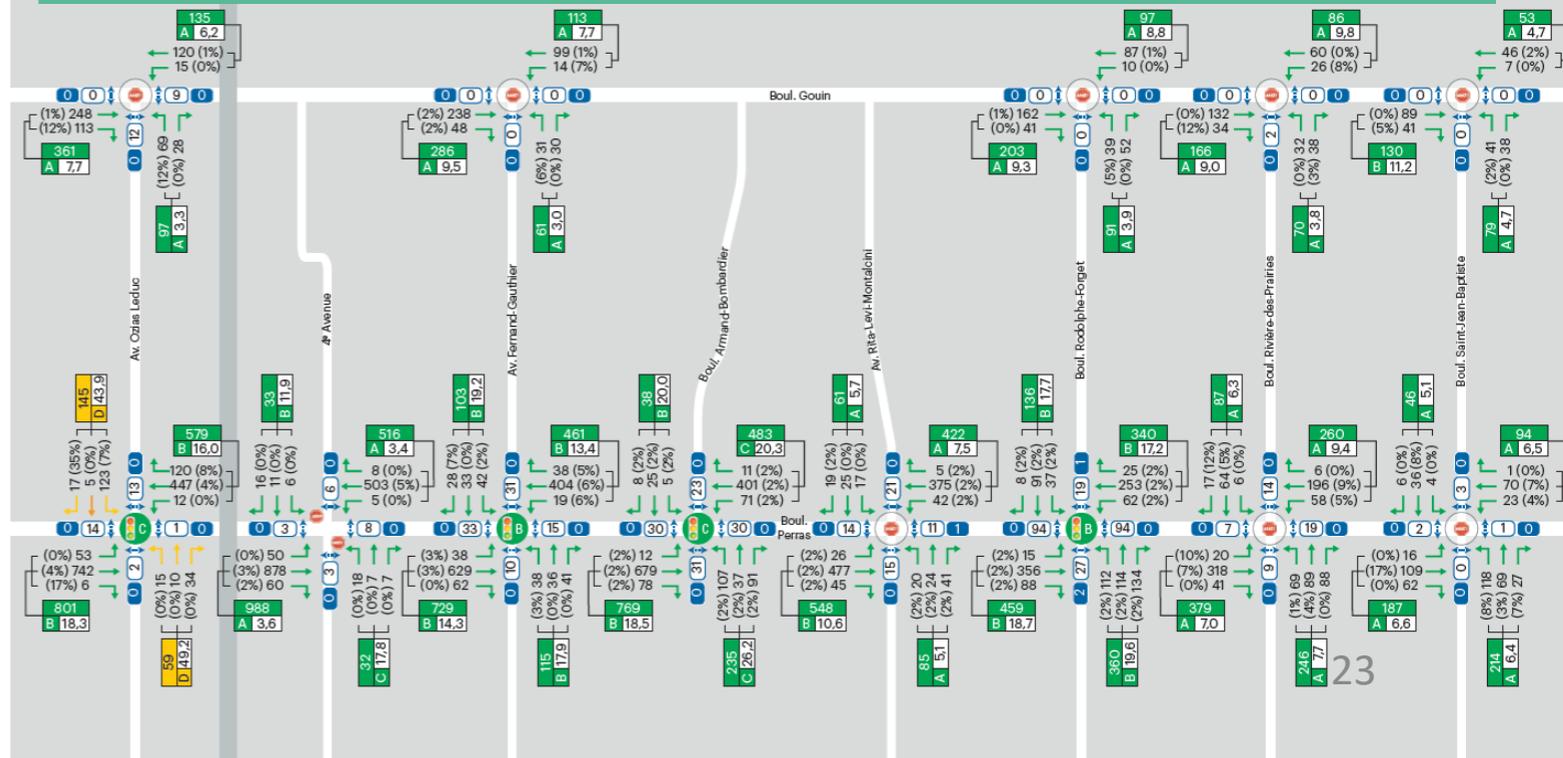
Heure de pointe du matin (7h15 à 8h15)



Heure de pointe de l'après-midi

- Les conditions de circulation actuelles à l'heure de pointe de l'après-midi sont similaires à celles du matin.
- Toutes les intersections à l'étude ont des niveaux de service globaux de C (bon) ou mieux.
- Seule l'intersection du boulevard Perras et de l'avenue Ozias Leduc présente des niveaux de service de D (acceptable) aux approches secondaires.

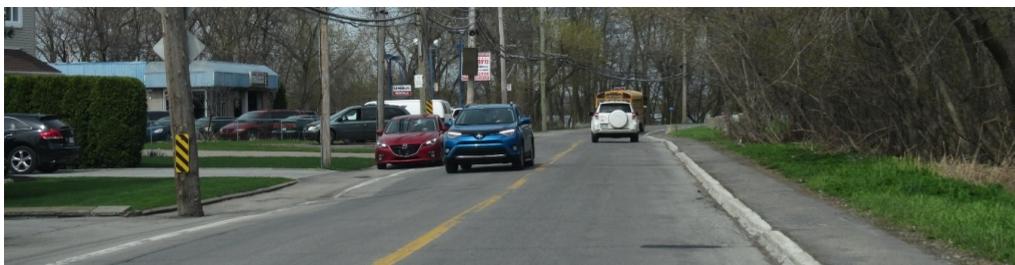
Heure de pointe de l'après-midi (16h15 à 17h15)



TRANSPORTS ACTIF ET COLLECTIF

Modes actifs

- La configuration des réseaux cyclable et piétonnier du boulevard Gouin est variable d'un tronçon à l'autre de la zone d'étude.



Source : Google Maps et CIMA+

Transport collectif

Ligne	Tronçon du boulevard Gouin	Direction(s) empruntée(s)
33 - Langelier	Entre l'avenue Ozias Leduc et le boulevard Langelier	Est et Ouest
43 - Monselet	Entre la 58 ^e Avenue et le boulevard Rivière-des-Prairies	Est
44 - Armand-Bombardier	Entre la 27 ^e Avenue et la 26 ^e Avenue	Ouest
48 - Perras	Entre l'avenue Ozias Leduc et le boulevard Langelier	Est et Ouest
81 - Saint-Jean-Baptiste	Entre le boulevard Rodolphe-Forget et la 42 ^e Avenue	Ouest
86 - Pointe-aux-Trembles	Entre la 58 ^e Avenue et le boulevard Rivière-des-Prairies	Est
252 - Navette Or Montréal-Nord	Entre l'avenue Fernand-Gauthier et le boulevard Langelier	Est et Ouest
257 - Navette Or Rivière-des-Prairies	Entre le boulevard Rodolphe-Forget et l'avenue Étienne Brais, ainsi qu'entre la 4 ^e Avenue et le boulevard Langelier	Est et Ouest



Source : STM



Diagnostic actuel

Le portrait de la situation actuelle a permis de broser le diagnostic suivant :

- Discontinuité et non-uniformité des aménagements actifs le long du boulevard Guin, ce qui a une incidence sur le confort, la convivialité et la sécurité des piétons et cyclistes
- Présence de deux circuits d'autobus de la STM desservant le boulevard Guin le long de l'axe à l'étude
- Vitesse pratiquée supérieure à la vitesse affichée le long du boulevard Guin
- L'analyse de circulation démontre de bonnes conditions de circulation le long des boulevards Guin et Perras, dans les limites de la zone d'étude
- L'analyse des débits véhiculaires démontre que certains axes transversaux sont en mesure d'accueillir des débits supplémentaires. Il en va de même pour le boulevard Perras
- L'emprise disponible sur le boulevard Guin ne permet pas d'aménager des liens cyclables et piétons conformes aux normes sur l'ensemble de l'axe sans retrancher une voie de circulation

SCÉNARIOS ÉTUDIÉS

Scénarios étudiés

L'arrondissement de RDP-PAT étudie deux scénarios pour la mise à sens unique du boulevard Gouin, soit :

1

Mise en sens unique **VERS L'EST** du boulevard Gouin entre l'avenue Ozias-Leduc et la 87^e Avenue (7,7 km)

2

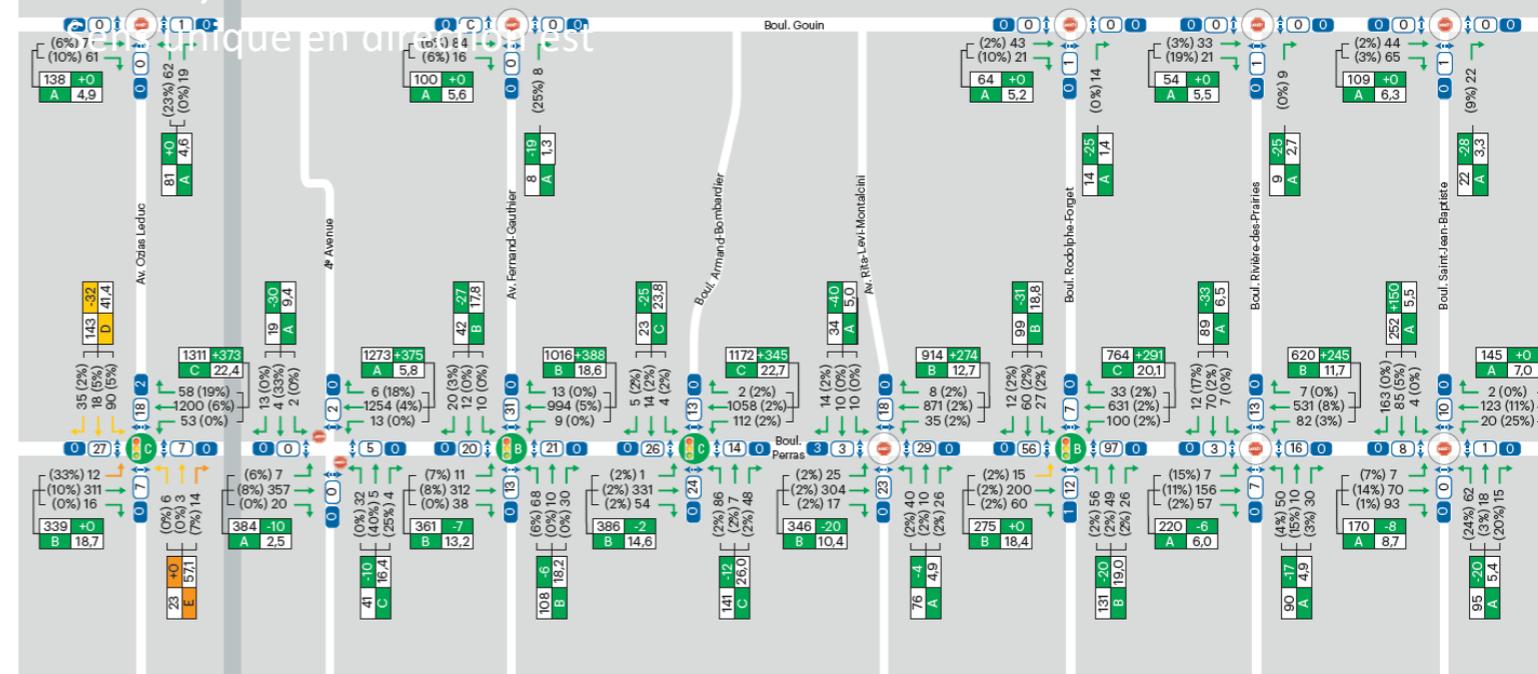
Mise en sens unique **VERS L'OUEST** du boulevard Gouin entre l'avenue Ozias-Leduc et la 87^e Avenue (7,7 km)

SCÉNARIOS ÉTUDIÉS

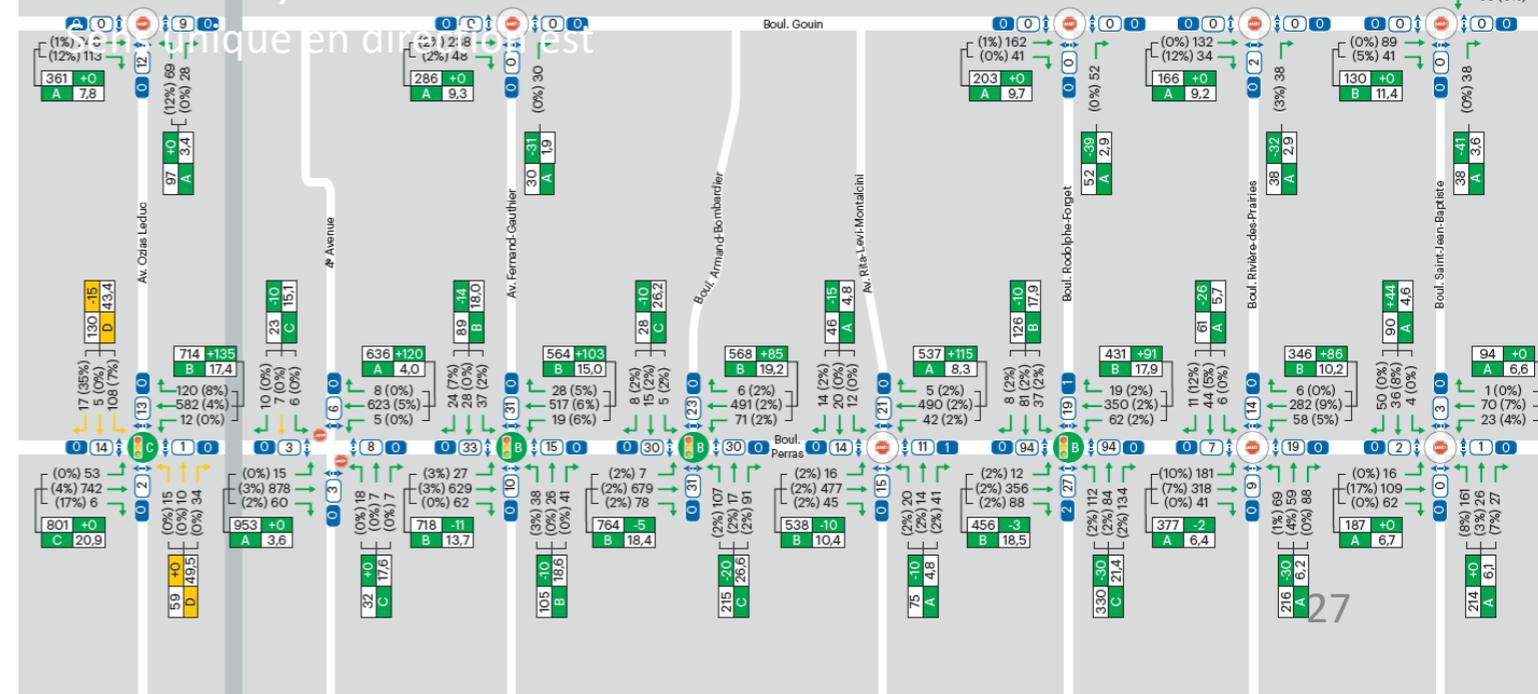
Critères d'analyse

- Conditions de circulation anticipées
- Modifications aux modes de gestion des intersections
- Impacts sur les débits véhiculaires par rapport à la classe hiérarchique des axes routiers
- Impacts sur la sécurité des piétons et cyclistes
- Impacts sur les circuits d'autobus de la STM

Heure de pointe du matin (7h15 à 8h15)



Heure de pointe de l'après-midi (16h15 à 17h15)



ANALYSE COMPARATIVE

Le scénario de mise en sens unique du boulevard Gouin en **DIRECTION EST** est plus avantageux à plusieurs niveaux.

1

Sens unique en direction est	1	Élément comparatif	2	Sens unique en direction ouest
+ Les conditions de circulation dans le secteur à l'étude sont similaires aux conditions actuelles pour les heures de pointe du matin et de l'après-midi.	✓	Conditions de circulation anticipées	✓	+ Les conditions de circulation dans le secteur à l'étude sont similaires aux conditions actuelles pour les heures de pointe du matin et de l'après-midi.
+ Aucun ajout de feux de circulation n'est nécessaire sur le boulevard Perras, axe qui récupère les débits circulant en direction ouest du boulevard Gouin; + Aucune modification n'est nécessaire à la programmation des feux de circulation.	✓	Feux de circulation	✗	+ Aucun ajout de feux de circulation n'est nécessaire sur le boulevard Perras, axe qui récupère les débits circulant en direction est du boulevard Gouin; + La programmation des feux de circulation à l'intersection Ozias Leduc/ Perras doit être modifiée.
+ DJMA supérieurs à la classe hiérarchique pour l'avenue Ozias Leduc et le boulevard Rodolphe-Forget, malgré une diminution par rapport à la situation actuelle.	✓	Débits véhiculaires	✗	+ DJMA inférieur à la classe hiérarchique pour le boulevard Rodolphe-Forget, mais le DJMA de l'avenue Ozias Leduc augmente à 6 100 véhicules par jour (limite théorique à 3000).
+ Ne nécessite pas de séparation physique entre la bande cyclable bidirectionnelle et la voie de circulation en section courante; + Une attention particulière doit être apportée à la protection de la bande cyclable bidirectionnelle aux intersections.	✓	Impacts sur la sécurité	✗	+ Nécessite une séparation physique continue entre la bande cyclable bidirectionnelle et la voie de circulation en section courante; + Les entrées charretières situées au nord du boulevard Gouin sont problématiques par rapport à la séparation physique; + Une attention particulière doit être apportée à la protection de la bande cyclable bidirectionnelle aux intersections.
+ Nécessite une révision des trajets 252 et 257 de la STM.	✗	Autobus de la STM	✗	+ Nécessite une révision des trajets 252 et 257 de la STM.

RECOMMANDATIONS

- Mise en sens unique en **direction est** du boulevard Gouin
- Coupe de rue typique (selon l'emprise disponible) :
 - Voie de circulation de 3,4 m
 - Zone tampon de 0,6 m
 - Bande cyclable bidirectionnelle de 3 m
 - L'emprise restante est utilisée pour les aménagements piétons
- Ajout de bollards et/ ou de bacs à fleurs à intervalle régulier en section courante
- Protection supplémentaire de la bande cyclable bidirectionnelle aux intersections



Esquisse préliminaire d'ambiance



LE PROJET POUSSETTE



Rivière-des-Prairies
Pointe-aux-Trembles

Montréal 

Un projet transitoire

L'arrondissement de RDP-PAT interviendra, au cours de l'été 2020, sur le boulevard Gouin en mettant en place un projet transitoire qui a pour objectifs **d'améliorer la sécurité des usagers vulnérables, d'uniformiser et de normaliser les infrastructures le long de l'axe ainsi que de réduire la vitesse de circulation.**

De plus, l'arrondissement désire profiter du pavage du boulevard Gouin prévu en 2020 par la ville-centre via le Programme de réfection de chaussées par planage/revêtement (PCPR), sur le tronçon compris entre l'avenue Ozias-Leduc et la 58^e Avenue, pour arrimer les travaux de marquage et ainsi déployer par la même occasion la nouvelle configuration de l'artère. Le tronçon compris entre la 58^e Avenue et la rue Sherbrooke avait fait l'objet de travaux dans le cadre du PCPR en 2019.

C'est un projet transitoire qui permettra de pourvoir l'artère d'infrastructures inclusives en matière de déplacements, et ce, avant la réalisation d'un projet de voirie plus structurant qui repose sur l'enfouissement des fils et l'enlèvement des poteaux, ainsi que le réaménagement complet du boulevard.



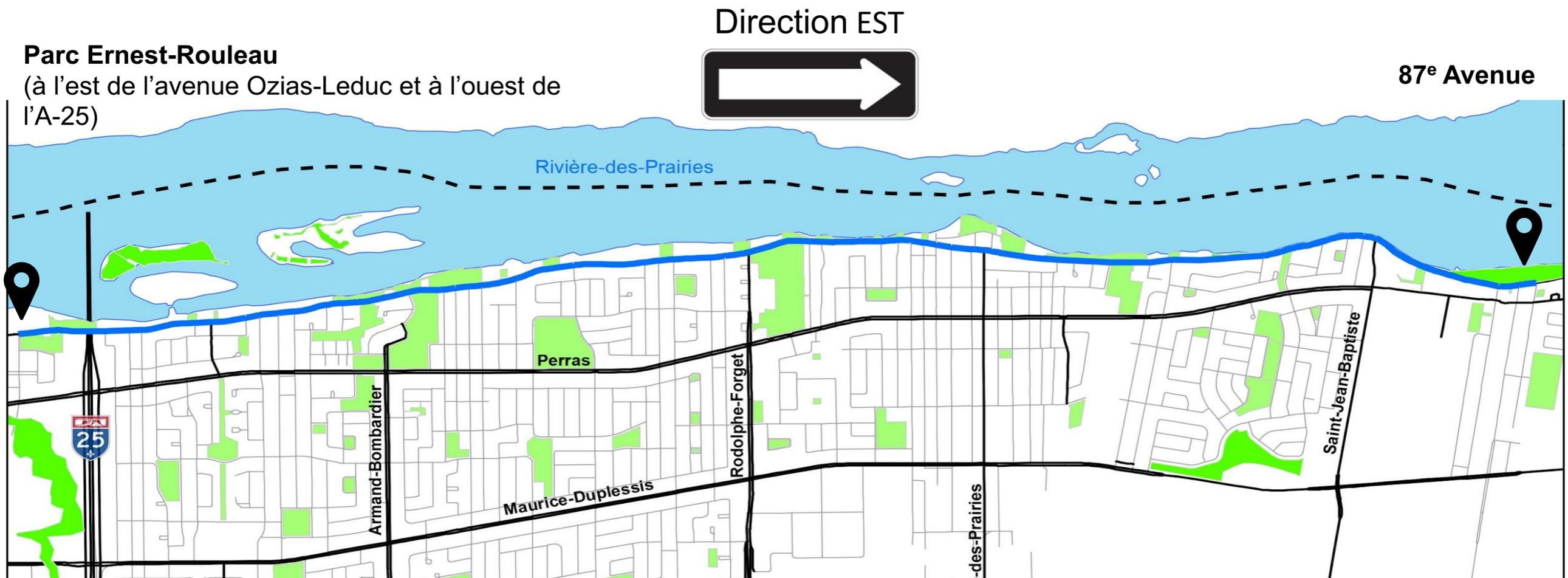
LE PROJET POUSSETTE

En fonction de ce qui précède, et à la lumière des recommandations du Plan directeur du boulevard Gouin du rapport de l'étude de circulation, l'arrondissement interviendra sur le boulevard Gouin à l'été 2020 afin de déployer le Projet poussette.

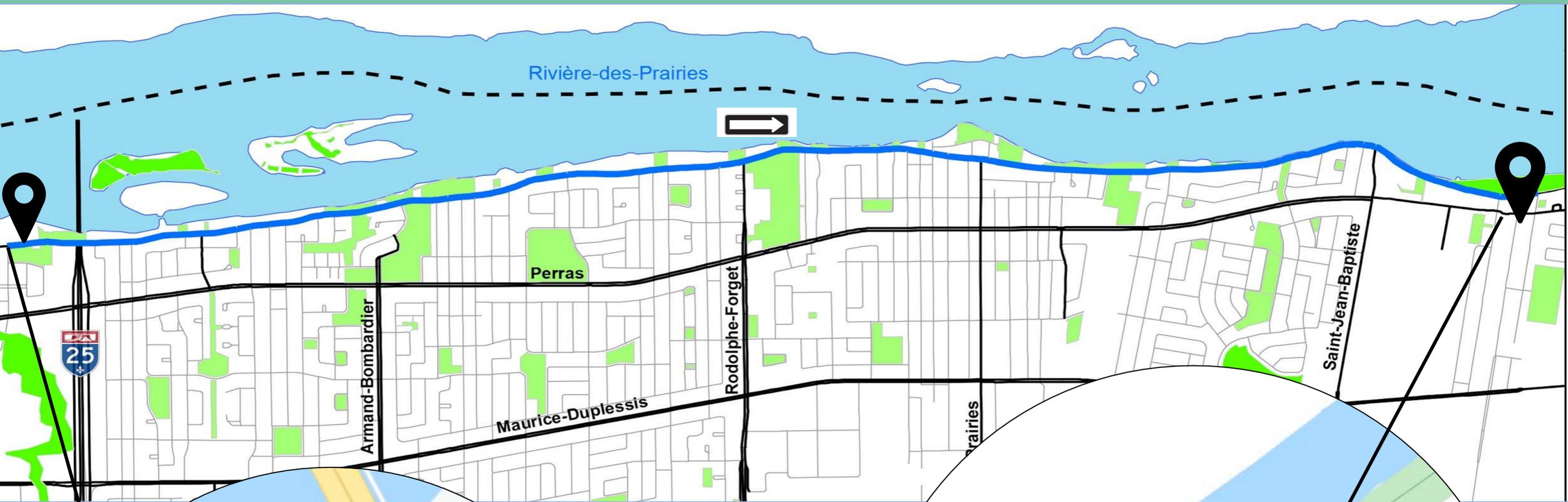
Le projet s'étendra de la 87^e Avenue, à l'Est, jusqu'au parc Ernest-Rouleau, à l'ouest de l'A-25.

L'emprise disponible sur le boulevard Gouin ne permet pas d'aménager des liens cyclables et piétons conformes aux normes sur l'ensemble de l'axe sans retrancher une voie de circulation.

La direction de la circulation automobile sera vers l'EST, tel que démontré dans l'étude de circulation.



ENTRÉES DU PARCOURS



CRITÈRES DE CONCEPTION

Les critères ci-dessous guident la conception de la nouvelle trame de circulation qui variera d'un tronçon à l'autre en fonction des caractéristiques du boulevard Gouin.

- Sur le côté sud, maintenir une voie de circulation automobile de 3,4 mètres en direction est sur toute la longueur du parcours.
- Sur le côté nord, aménager une piste cyclable bidirectionnelle sur toute la longueur du parcours, variant de 2,8 à 3 mètres de largeur et exempte de tout obstacle.
- Privilégier l'aménagement de la piste cyclable sur le boulevard Gouin pour favoriser un parcours rectiligne.
- Privilégier l'aménagement d'un corridor pour les piétons de largeur variable sur le côté nord du boulevard, lorsque la largeur du boulevard le permet.
- Lorsque le boulevard est trop étroit et ne permet pas l'aménagement d'un corridor piéton d'une largeur suffisante sur le côté nord :
 - Utiliser les parcs pour aménager les sentiers piétons
 - Diriger les piétons sur les trottoirs d'asphalte existants dans certains tronçons
- Privilégier l'aménagement d'une zone tampon de 0,7 mètre hachurée lorsque la largeur du boulevard le permet.
- Dans la zone tampon, installer des pots de fleurs d'une hauteur maximale de 1 mètre (incluant les aménagements floraux) pour ne pas nuire à la visibilité. Ceux-ci seront installés en prenant soin de ne pas nuire aux entrées charretières des citoyens et commerces.
- Prévoir une ligne axiale avec des bollards flexibles lorsque la largeur du boulevard est plus étroite et ne permet pas l'aménagement d'une zone tampon.

Existant VS Aménagement projeté

Les prochaines diapositives présentent trois perspectives illustrant des exemples de déclinaisons de la trame de circulation qui va se déployer sur le boulevard Gouin dans le cadre du Projet poussette, en fonction des critères de conception précédents.

Pour chaque emplacement, on y retrouve :

- Une photo du tronçon existant
- Les caractéristiques actuelles sur le tronçon illustré
- Une perspective de l'aménagement projeté sur ce même tronçon
- Les améliorations apportées avec le Projet poussette



Gouin/10^e Avenue



Gouin/48^e Avenue

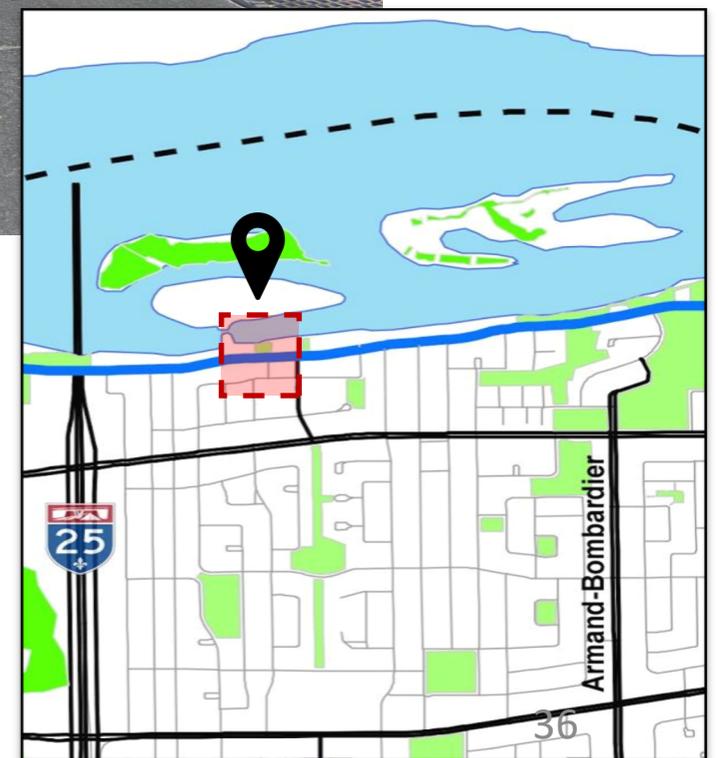


Gouin/entrée du parc des Cageux

Existant Gouin/10^e Avenue



- Absence d'espace pour les piétons sur le côté nord
- Revêtement de la chaussée en mauvais état
- Largeur de l'emprise suffisante pour aménager des trames de circulation pour les déplacements actifs du côté nord avec une zone tampon



Existant Gouin/10^e Avenue

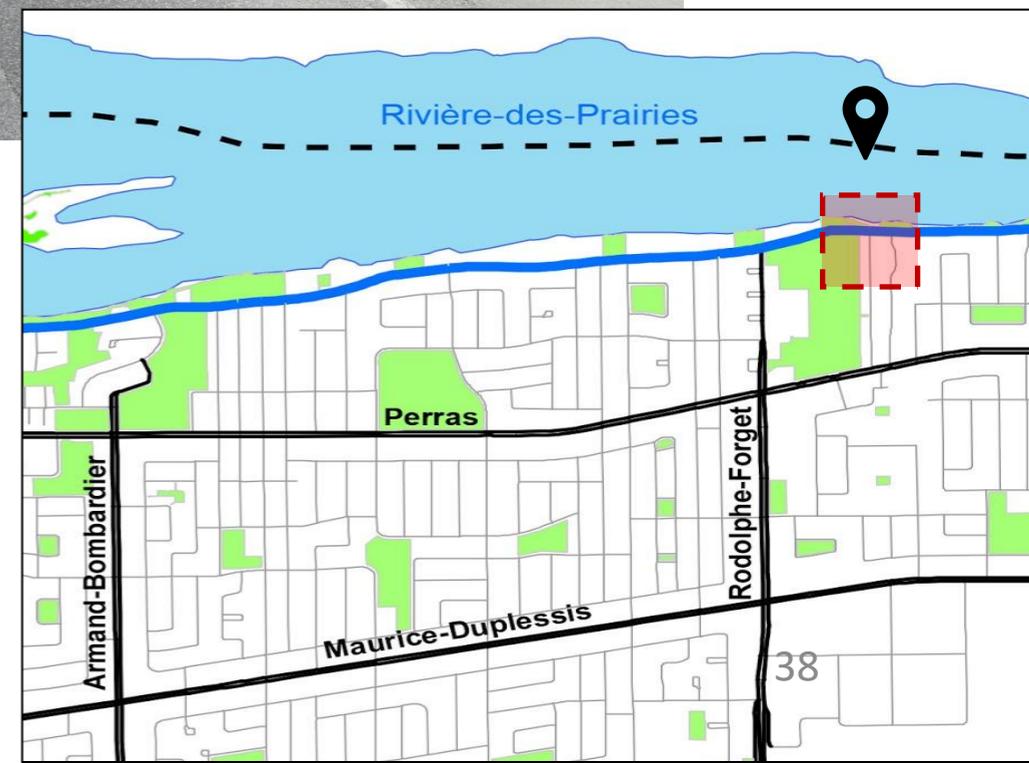


- Déplacement de la piste cyclable existante sur le boulevard Gouin pour favoriser un tracé rectiligne
- Ajout d'une zone tampon de 0,7 mètre hachurée avec pots de fleurs
- Transformation de la piste cyclable existante offrant un trottoir pour les piétons sur le côté nord
- Mise à sens unique requise vers l'est
- Réfection du revêtement de la chaussée en 2020

Existant Gouin/48^e Avenue



- Étroitesse de la largeur de l'emprise du boulevard
- Piste cyclable existante dans le parc
- Absence d'espace pour le piéton
- Revêtement de la chaussée en mauvais état



Aménagement projeté Gouin/48^e Avenue

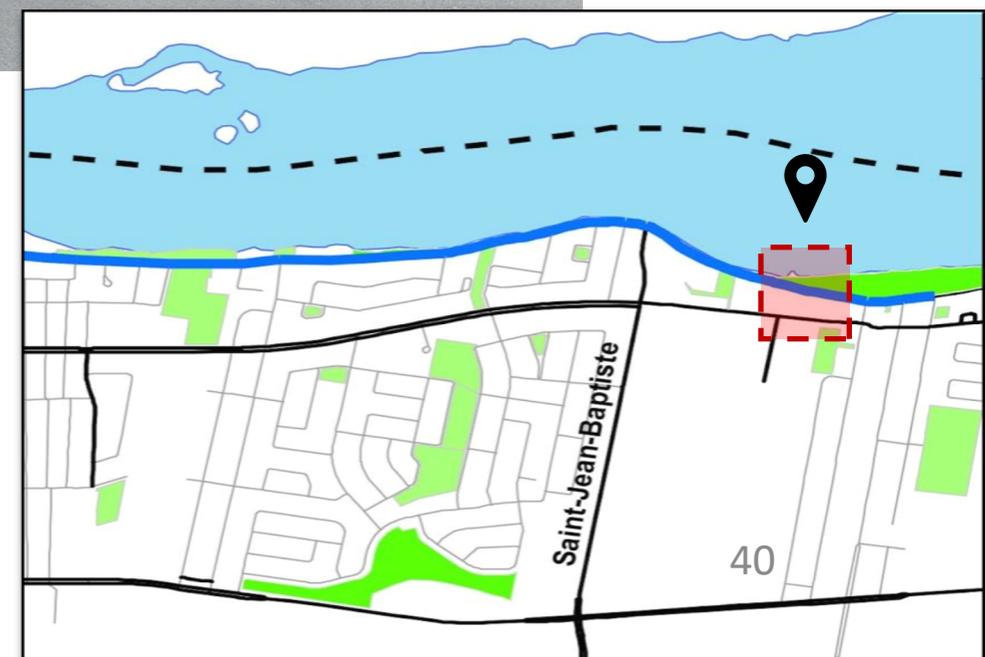


- Aménagement de la piste cyclable sur le boulevard pour favoriser un tracé rectiligne
- Ajout de bollards flexibles entre la piste cyclable et la voie de circulation
- Transformation de la piste cyclable dans le parc en un sentier piéton
- Possibilité pour les piétons d'emprunter le trottoir d'asphalte existant du côté sud
- Mise à sens unique requise vers l'est
- Réfection du revêtement de la chaussée en 2020

Existant Gouin/parc des Cageux



- Étroitesse du boulevard Gouin ne permettant pas d'aménager une piste cyclable et un corridor piéton à même l'emprise du boulevard
- Piste cyclable existante dans le parc des Cageux
- Absence d'espace pour le piéton
- Réfection du revêtement de la chaussée réalisé en 2019



Aménagement projeté Gouin/parc des Cageux



- Ajout d'un corridor sécuritaire pour les piétons sur le boulevard jusqu'à la 87^e Avenue
- Ajout d'une zone tampon avec pots de fleurs
- Maintien de la piste cyclable existante dans le parc puisque le parcours du Projet poussette se termine à la 87^e Avenue. On favorise le maintien du parcours actuel de la piste cyclable existante vers l'est.
- Mise à sens unique requise vers l'est

PROCHAINES ÉTAPES

ITEM	Tronçon	Dates
Conception des plans de marquage du Projet Poussette	Du parc Ernest-Rouleau à la 87 ^e Avenue	Printemps 2020
Travaux de pavage de la chaussée sur le boulevard Gouin	De la limite ouest de l'arrondissement jusqu'à la 58 ^e Avenue	Du 12 juin au 6 juillet 2020 <i>À confirmer : les citoyens recevront un avis aux résidents</i>
Marquage du Projet poussette dans le cadre du déploiement des voies actives sécuritaires	Du parc Ernest Rouleau jusqu'au boulevard Rodolphe-Forget	À compter du 6 juillet 2020
Marquage et signalisation du Projet poussette	Du boulevard Rodolphe-Forget à la 87 ^e Avenue	Août 2020

Merci

Période de questions des citoyens